

-1- Généralités

Les conditions générales suivantes sont de rigueur pour toutes nos réalisations, travaux, locations de matériels, prestations de services, ventes de matériels etc., figurant sur toutes nos propositions de vente. Elles sont considérées comme connues et acceptées par nos clients du fait même de leur passation de commande, leur acceptation de nos devis ou même leur accord verbal à nos propositions.

La commande est considérée comme ferme le jour de la réception de l'acompte, seule cette date engage notre responsabilité et nos délais.

Nos délais ne s'appliquent que pour les travaux et fournitures limitativement énumérés au devis ou à notre proposition. Ils deviennent caducs en cas de changement de travaux, de travaux supplémentaires, ou de particularités indécélables ou imprévisibles rencontrés en cours d'exécution.

Ils sont donnés sous réserve de la stricte observation par nos clients des obligations contractuelles ou extra contractuelles, leur incombant.

Les mesures et les recommandations figurant sur nos documents ne sont pas contractuelles, nous nous réservons le droit d'apporter toute modification utile à la bonne réalisation de nos travaux, et à l'intérêt du client.

Nos études et tous nos documents, projets, maquettes, plans, etc..., restent notre entière propriété et ne peuvent être utilisés, même partiellement, sans notre accord écrit.

Les aménagements et les prestations exécutés à titre temporaire ou provisoire, sont considérés comme acceptés par le client dès le moment de leur mise à disposition.

-2- Conditions

1) EXPÉDITION Les marchandises vendues voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit leur point de départ et même si l'envoi est fait en « franco de port ». Elles sont payables à notre siège 33 allée des Soupîrs 31 000 TOULOUSE ou à nos bureaux parisiens 18 rue Beccaria 75012 Paris.

2) L'expédition « franco », les traites ou l'acceptation de règlement n'opèrent ni novation, ni dérogation à cette clause attributive de juridiction.

En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Toulouse est seul compétent.

3) PAIEMENT : Nos factures sont payables comptant à la date de réception de facture moyennant le versement d'un acompte correspondant à 50 % du prix TTC à la commande sauf stipulation contraire stipulée sur l'offre.

Notre minimum de facturation est de 300 H.T. Pour toutes commandes inférieures à ce seuil, frais de dossier et emballage en supplément de 80 H.T.

4) En cas de retard ou de non-paiement des factures, celles-ci produiront, sans aucune mise en demeure préalable et sans autre signification, un intérêt de 1,5 % par mois à compter de leur date d'échéance. En outre, le montant encore dû des factures, traites ou autres effets de commerce seront automatiquement et sans mise en demeure, augmenté d'une indemnité forfaitaire de 17 % dudit montant avec un minimum de 150 H.T. En cas de prolongation d'un délai de paiement, l'intérêt et l'indemnité forfaitaire stipulée ci-dessus sont dus, même en cas de traite acceptée dans laquelle cet intérêt et cette indemnité ne seraient pas compris et sans préjudice des demandes pouvant être formées en vertu de l'article 700 du NPC.

5) Les ventes faites par nos représentants ne sont définitives qu'après avoir été acceptées et confirmées par nous.

Même après confirmation de notre part, nous nous réservons le droit d'annuler toutes commandes pour lesquelles les références d'usage fournies se révéleraient insuffisantes.

6) DÉLAI DE LIVRAISON : Les délais de livraison ne sont pas rigoureux ; ils ne sont donnés qu'à titre indicatif. Nous n'acceptons d'annulation pour retard de livraison qu'après une mise en demeure par lettre recommandée, nous laissant une marge de quinze jours pour l'expédition ; ceci en dehors des cas de force majeure.

7) PRIX : Nos prix étant calculés en fonction des charges du moment (impôts, taxes, transport, prix de la main d'œuvre et des matières premières), toute augmentation de l'un de ces éléments survenant avant la livraison, sera à la charge du client et ajoutée sur facture.

8) RECLAMATIONS – RETOUR : Aucune réclamation ne sera valable passée un délai de 3 jours après la prise en charge des marchandises livrées ou expédiées.

Aucun retour de marchandises ne sera accepté sans notre accord préalable. Nous n'acceptons pas les ports dus ni les contre remboursements. Les marchandises devront nous parvenir à l'état neuf, franco de port, dans l'emballage d'origine.

9) Les codes des usages des Industries et du Commerce des Papiers, Cartons et des Films, gaine de polyoléfine seront admis comme règle légale pour nos fabrications pour nos fabrications de cartonnages, papier et sacheries polyéthylène.

10) Pour tout autre fabrication, les quantités produites et facturées peuvent varier de + ou – 10 % des quantités commandées.

11) Les clichés et outillage payés par nos clients restent la propriété exclusive de notre société et toutes réclamations de ces outillages et clichés entraînent un complément de facturation de 30 % en remboursement de frais d'études et de réalisation non compris dans les prix établis. Ils sont stockés et entretenus dans nos locaux durant 12 mois à dater de la dernière commande, ceci garantissant leur parfait état pour de futures fabrications.

Au-delà de cette période de 12 mois, en l'absence de fabrication, nous nous réservons le droit de les détruire sans préavis particulier.

12) À moins de stipulations contraires, les marchés à dispositions devront être livrés dans le délai de 6 mois du jour de la commande. Passé ce délai, le solde à livrer sera facturé d'office.

13) Pour les ventes donnant lieu à l'intervention d'un façonnage, la facturation est faite « Brut pour Net ».

14) Les conditions ci-dessus sont acceptées sans restriction ni réserve, par le fait même de la conclusion de la vente. Toute stipulation contraire ne pourra être faite que par écrit.

15) JURIDICTION : Toute contestation quelle qu'elle soit est du ressort exclusif du Tribunal de Toulouse et une clause pénale est prévue de 17% du montant de nos créances.

16) RESERVE DE PROPRIÉTÉ : Par application de la loi du 12.05.1980 N° 80335 la Société se réserve le droit de reprise jusqu'au paiement intégral du prix convenu.

Ce droit de reprise s'exerce dans les 15 jours à dater de l'échéance sans autres formalités judiciaires.

Les acomptes pourront être conservés pour couvrir les pertes éventuelles à la revente.

Cet article est accepté par nos clients pour toute commande passée du fait de l'acceptation d'office de nos conditions générales de vente.